

Pour quoi faire ?

Avant tout, tu es porte-parole de tes camarades auprès des adultes de l'établissement, ce qui demande de recueillir leur avis, mais également de leur rendre des comptes et de communiquer sur les actions menées.

Tu fais des propositions pour améliorer la vie des élèves dans l'établissement.

Avec le CVL, tu montes des projets qui contribuent à l'animation de l'établissement.

Le CVL est réuni avant chaque conseil d'administration. Il est obligatoirement consulté sur les questions de restauration, d'internat, sur l'organisation scolaire, les échanges linguistiques et culturels, la santé, la lutte contre les discriminations et le harcèlement, l'aménagement des espaces dédiés à la vie lycéenne, sur l'élaboration du règlement intérieur. Pour chaque sujet, ton avis compte.

Pour qui ?

Tous les élèves inscrits en classe de seconde, première, terminale, en classe préparatoire aux grandes écoles, étudiants, en BTS ou en licence PRO (à l'exception des apprentis inscrits au CFA), en 3ème prépa métier dans un lycée.

Où t'informer ?

Rapproche-toi de la personne référente vie lycéenne de ton établissement ou de ta cheffe ou ton chef d'établissement.

Tu peux aussi contacter la déléguée académique à la vie lycéenne si tu veux t'engager dans des espaces de représentation des élèves au niveau académique (CAVL) ou national (CNVL).

Contact :
davlc@ac-montpellier.fr

[Plus d'informations ici](#)

C.V.L



le conseil

de vie lycéenne

Des témoignages

Retrouvez des témoignages d'élèves [ici](#)



Des exemples d'actions

- Réaliser une pochette "Santé Mentale" pour informer et orienter les élèves en situation de mal-être vers les personnes/services aptes à écouter ou prendre en charge
- Installer un distributeur de protection périodique pour lutter contre la précarité menstruelle
[Plus d'informations ici](#)
- Réaliser une fresque pour lutter contre les discriminations
[Plus d'informations ici](#)
- Créer une Zen Zone, un espace de repos, pour se ressourcer, faire une pause, entre élèves, mais aussi discuter entre pairs sur des problématiques du quotidien
[Plus d'informations ici](#)

Pour quels bénéfices ?

Au CVL, on travaille en équipe ! Tu y développeras donc ta capacité d'initiative et de décision, ton sens de l'organisation, du montage et de la gestion de projet. Tu apprendras aussi à prendre la parole en publique et tu développeras ta confiance en toi.

Tu pourras être amené à rencontrer des personnalités politiques (maires, mairesses, conseillères et conseillers régionaux, recteurs/trices, directeurs/trices de service). Cet engagement peut être valorisé dans ton dossier parcoursup (si mention dans le bulletin et/ou dans l'appréciation délivrée par le chef d'établissement)